

LES FINANCES DE L'ASSOCIATION MIEUX PRESCRIRE

Bilan de l'année 2006

L'exercice comptable 2005-2006 a été clos le 31 août 2006. La diffusion de la revue *Prescrire* est restée globalement stable, par rapport à l'exercice précédent ; les encaissements ont été supérieurs aux prévisions, en particulier grâce à l'apport des Formations Prescrire.

Une association sans but lucratif, et aussi une entreprise

L'Association Mieux Prescrire (AMP), qui édite la revue *Prescrire*, est une association sans but lucratif, au sens de la loi de 1901, dans les faits comme

dans l'esprit. L'AMP publie ses comptes chaque année depuis 1992 (a).

"L'entreprise Prescrire" répond aux normes fiscales et comptables de toutes les entreprises françaises : elle est assujettie à l'impôt sur les sociétés, à la TVA, elle respecte les règles comptables, paye les charges sociales, respecte la législation du travail, etc. Ses comptes sont soumis aux vérifications indépendantes d'un commissaire aux comptes.

Une diffusion stable

La diffusion du numéro 275 de septembre 2006 a été de 28 424 exemplaires, en léger retrait par rapport à celle

du numéro 264 de septembre 2005 (voir tableau ci-contre). Il s'agit uniquement d'abonnements payants : la revue *Prescrire* ne recourant pas à la publicité, et ne recevant pas de subventions, est exclusivement financée par ses abonnés. Il n'y a pas de diffusion dite "gratuite", financée par des annonceurs ou autres, qui augmenterait artificiellement les chiffres de diffusion.

Dans le contexte généralement morose de la presse écrite, ce bon résultat ne peut s'expliquer que par la satisfaction des abonnés, et par le fait que la revue *Prescrire* répond à un besoin avéré d'information solide et indépendante. Différents éléments illustrant la satisfaction des abonnés sont ainsi à souligner. Par exemple, la fidélité des abonnés de la revue *Prescrire* est exceptionnelle : le taux d'abonnés se réabonnant d'une année sur l'autre, lors de l'exercice 2005-2006, dépasse 84 %.

Le succès croissant de *L'Intégrale Prescrire* est également un bon exemple de la satisfaction des abonnés. Cette formule d'abonnement permet de bénéficier de la revue *Prescrire*, de l'accès au Site internet Prescrire et de la Bibliothèque électronique Prescrire. Elle permet en outre de bénéficier de la facilité de paiement par prélèvement mensuel. Depuis le lancement de cette formule, lors de l'exercice 2004-2005, plus de 4 400 abonnés y ont souscrit (à la date du 31/08/2006).

Évolution de la diffusion payante de la revue Prescrire depuis 1990



1- Cette diminution du nombre des abonnés de 1994 à 1996 fait suite à l'arrêt de la promotion postale pendant 18 mois.

Répartition professionnelle des abonnés à la revue Prescrire

PROFESSION	n° 264 septembre 2005		n° 275 septembre 2006	
	nombre	%	nombre	%
Médecins généralistes	13 781	47,6	13 543	47,6
Médecins spécialistes	1 636	5,7	1 559	5,5
Pharmaciens	6 758	23,4	6 513	22,9
Étudiants en médecine	3 418	11,8	3 405	12,0
Étudiants en pharmacie	592	2,0	557	2,0
Firmes pharmaceutiques	315	1,1	258	0,9
Divers (1)	2 435	8,4	2 589	9,1
Total de la diffusion du numéro	28 935	100	28 424	100

1- Professions non encore précisées ; et aussi administrations diverses ; praticiens-conseils Sécurité sociale ; diverses professions de santé ; etc.

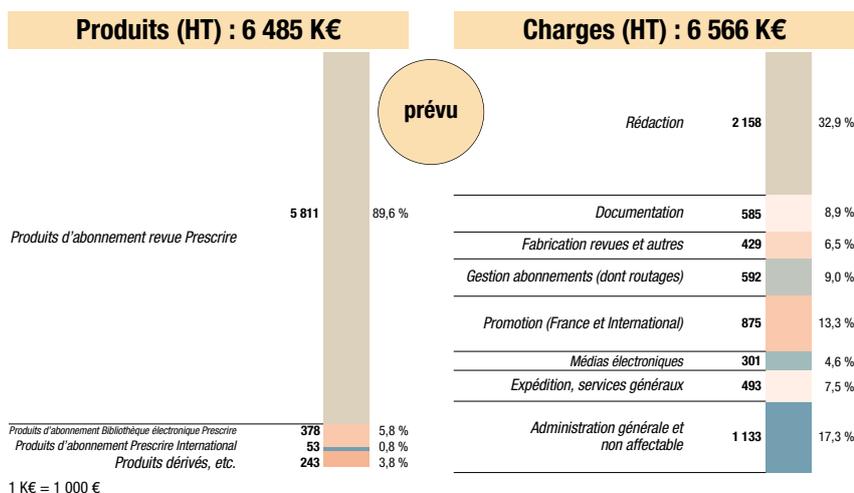
La poursuite des investissements

Pendant cet exercice 2005-2006, plusieurs investissements engagés lors de l'exercice précédent ont été poursuivis, visant à consolider les équipes et à renforcer les services rendus aux abonnés. Des améliorations ergonomiques de la Bibliothèque électronique Prescrire, avec l'adoption du support DVD-Rom, ainsi que du Site internet Prescrire ont été mises en place. La politique de recrutement de rédacteurs a été poursuivie encore durant cet exercice, en prévision du départ de rédac-

AMP : exercice 2005-2006

(du 1^{er} septembre 2005 au 31 août 2006)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2005-2006.



teurs plus anciens. Des équipes réorganisées et renouvelées se mettent en place. Les charges de l'entreprise AMP, qui sont pour une grande partie consacrées à la rémunération des personnels, sont donc en augmentation. Cependant, cette augmentation est restée maîtrisée (voir diagrammes ci-contre) (b).

De nouvelles productions

La "Formation Prescrire - Équipe Officinale" a été lancée en avril 2006. Ce concept innovant permet une formation de toute l'équipe officinale. L'intérêt du patient est au cœur du besoin de formation exprimé par les abonnés pharmaciens, avec la volonté d'une hausse générale de la compétence de l'ensemble des personnes amenées à dispenser médicaments ou conseils : pharmaciens, titulaires ou adjoints, et préparateurs. Au 31 août 2006, plus de 260 membres d'équipes officinales participaient à cette formation.

La Formation "Les Thématiques Prescrire", réservée aux abonnés, a été proposée en mai 2006. Le vif succès qu'elle rencontre montre qu'elle répond à un besoin pour de nombreux abonnés. Au 31 août 2006, plus de 1 780 abonnés à la revue *Prescrire* participaient à ces formations.

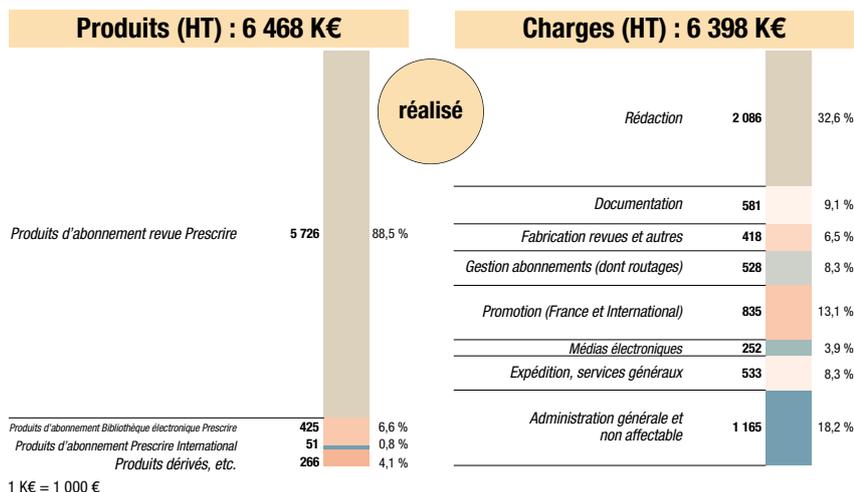
La mise à disposition de nouveaux services, et le renforcement des équipes rédactionnelles ont pour but de développer et de pérenniser le projet de formation permanente de qualité, indépendante, auquel les abonnés de la revue *Prescrire* et les membres de l'AMP sont attachés.

©La revue Prescrire

a- L'AMP publie ses comptes annuels depuis 1992, en mars. Les chiffres clefs de l'exercice 2004-2005 ont été publiés dans le numéro 270 (pages 164-165).

b- La diversification des activités de formation de l'Association Mieux Prescrire, au-delà de la seule revue *Prescrire* imprimée, a nécessité une modification de la présentation des budgets à partir de 2006-2007.

L'histogramme ci-dessous représente la répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire effectivement réalisés pendant l'exercice 2005-2006.



AMP : exercice 2006-2007

(du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007)

L'histogramme ci-dessous représente la prévision initiale de répartition des produits et des charges de l'Association Mieux Prescrire pour son exercice 2006-2007.

